

Accompagnement Scolaire 2019 / 2020

Les Ecoles de La Colline - Charles de Gaulle

↳ Voir avec les professeurs pour l'inscription



Kennedy

La Colline

Charles de Gaulle

Les Ratacans

SEXE: M F

AGE :ans

PHOTO
OBLIGATOIRE

Dossier d'inscription : 12.50 € Contrat

Règlement 15€ 1^{er} Trim.

Règlement 15€ 2^{ème} Trim.

Règlement 15€ 3^{ème} Trim.

ENFANT NOM ET PRENOM :

Né(e) le : / / à :

Etablissement fréquenté : Classe

RESPONSABLE DE L'ENFANT : Père & Mère Père Mère Tuteur Autre

Nom et prénom du père :

Adresse :

Code Postal : Ville : mail

☎

📞 mobile.....

Employeur : ☎

Profession :

C.S.P. : Ouvrier Employé Cadre Fonctionnaire Agriculteur Commerçant Artisan Sans Emploi Autre

Nom et prénom de la mère :

Adresse :

Code Postal : Ville : mail /

☎

📞 mobile.....

Employeur : ☎

Profession :

C.S.P. : Ouvrier Employé Cadre Fonctionnaire Agriculteur Commerçant Artisan Sans Emploi Autre

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS DE L'ENFANT :

N° Sécurité Sociale : CPAM MSA Autre

Compagnie d'assurance : N° contrat.....

C.A.F. n°..... Département : M.S.A. n°

EN MON ABSENCE, LA PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'URGENCE EST :

Nom..... Lien de parenté..... ☎

J'autorise mon enfant à rentrer seul le soir : OUI NON

J'accepte que son bulletin scolaire soit communiqué à l'OCV : OUI NON

Personnes autorisées à récupérer l'enfant à 18h impérativement :

DROIT A L'IMAGE : Il est possible que votre enfant soit pris en photo au cours de l'accompagnement scolaire à l'OCV

Si vous souhaitez que votre enfant ne figure pas dans les communications de l'OCV, merci de bien vouloir nous le préciser par courrier.

SORTIES : J'autorise mon enfant à pratiquer les activités et sorties exceptionnelles proposées par l'accompagnement scolaire et par ailleurs le responsable à prendre toutes les mesures qui s'imposent en cas d'accident.

RÈGLEMENT : J'accepte, après avoir pris connaissance, les conditions générales d'inscription ci jointes.

Je certifie exacts les renseignements fournis sur cette fiche.

Fait à Cavillon, le : (Signature du responsable de l'enfant)